



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada reçoit l'approbation finale du département des transports des Etats-Unis pour la formation d'un partenariat transatlantique avec Continental Airlines, Lufthansa et United Airlines; Obtention de l'exemption des dispositions antitrust

MONTREAL, le 10 juill. /CNW Telbec/ - Air Canada a reçu aujourd'hui la décision du département des Transports des Etats-Unis, approuvant la formation d'un partenariat transatlantique entre Air Canada, Continental Airlines, Lufthansa et United Airlines. Dans le cadre de sa décision, le département des Transports des Etats-Unis a accordé une exemption des dispositions antitrust aux quatre transporteurs, ce qui leur permet d'établir une coentreprise intégrée et de renforcer leur réseau transatlantique en créant d'importantes options de service ainsi que des avantages liés aux tarifs.

"Nous sommes ravis de l'approbation finale donnée aujourd'hui par le département des Transports des Etats-Unis. Grâce à celle-ci, Air Canada aura plus de facilité à aller de l'avant avec la formation d'un partenariat transatlantique impliquant ses partenaires commerciaux Continental Airlines, Lufthansa et United Airlines, a déclaré Ben Smith, vice-président général et chef des Affaires commerciales à Air Canada. Les vols transatlantiques constituent la plus importante part du marché du transport aérien international à l'échelle mondiale. L'obtention de l'exemption des dispositions antitrust représente une étape cruciale dans notre processus visant à être davantage en mesure de coopérer pleinement afin d'offrir à nos clients plus de valeur ajoutée, plus de choix et une simplicité accrue lorsqu'ils font leurs plans de voyage transatlantique. Le fait de collaborer avec nos partenaires commerciaux renforcera la présence d'Air Canada dans cet important marché et améliorera sa position concurrentielle grâce à un meilleur accès à un réseau mondial élargi dès la conclusion du partenariat transatlantique. Les clients d'Air Canada profiteront de possibilités de voyage accrues entre le Canada et l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Inde, la Communauté des Etats indépendants (CEI) et la partie occidentale de la Russie."

Air Canada continuera de collaborer avec les organismes de réglementation des autres juridictions, s'il y a lieu, afin d'assurer la conformité des ententes conclues au sein du partenariat transatlantique, alors que la Société et ses partenaires commerciaux se préparent à aller de l'avant en tant que coentreprise intégrée au cours des mois à venir.

Information prospective

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. A terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF c5524

Pour plus de renseignements: Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; PeterFitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576, Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; Internet: aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 